

La Pie-grièche grise, plus grande que l'Ecorcheur, capture des proies plus grosses (gros insectes, lézards, micro-mammifères, oisillons) alors que l'Ecorcheur s'attaque surtout aux insectes de petite et moyenne taille.

L'exploitation des strates végétales, à l'exception de la chasse, semble aussi se compléter remarquablement.

Le Pie-grièche écorcheur exploite celles situées entre 0,5 m et 3 m, alors que la Grise utilise celles supérieures à 3 m : l'emplacement du nid, des perchoirs, des postes de guet, d'affût et de chant se trouvant respectivement dans ces limites.

Sur le site étudié 4 cples de Pie-grièche grise étaient en contact direct avec des cples de Pie-grièche écorcheur, exploitant ainsi le même domaine. Je n'ai jamais noté d'agressivité inter-spécifique, les deux espèces se trouvant parfois perchées presque côte à côte sur un même fil télégraphique.

BIBLIOGRAPHIE

- PIC G, RENAULT D., NANCEY N. et LOVATY F., 1971 : Rapaces hivernants en 1967-68 en SOLOGNE BOURBONNAISE. Le Grand Duc, 2, 10-16.

Manuscrit reçu le 7 avril 1986

Goéland leucophée (*Larus cachinnans*), Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Grive litorne (*Turdus pilaris*) et Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) nicheurs "probable" ou "certain" en Lozère

Le Grand Duc, 29 : 14
(246)

par D. BRUGIERE et D. MICHAU

I - Goéland leucophée (*Larus cachinnans*)

C'est sur la retenue d'eau de Naussac, en Lozère, à 945 m d'altitude, que furent effectuées les observations suivantes. En 1983, après l'observation de deux adultes et quatre subadultes le 13 mai, deux adultes, visiblement un couple, furent notés du 17 juin au 9 juillet. Cette année, la dernière observation de cette espèce fut celle d'un adulte, le 13 juillet.

En 1984, un couple fut repéré par l'un d'entre nous (D.M.), le 6 avril. Dès le 30 du mois, un oiseau couvait sur une des îles. Le 7 mai, nous notions encore deux apports de matériaux au nid par le non couveur. Malheureusement, le 23 mai, le nid était submergé par la montée des eaux du barrage. Malgré le séjour ultérieur du couple sur le site, il n'y eut aucune ponte de remplacement. De plus, un oiseau en plumage subadulte fut noté les 30 avril, 7 mai et 6 juin. Par la suite, deux adultes, sans doute ceux qui avaient tenté de se reproduire, furent observés presque à chaque sortie, même au cœur de l'hiver 84/85.

Ceci laissait présager une nouvelle reproduction en 1985. Mais il n'en fut rien. Pourtant, au printemps, il était net que ces deux oiseaux constituaient un couple. Le fait qu'aucune île n'apparut, par suite d'un niveau d'eau très élevé, n'y est sûrement pas étranger.

Ce cas de reproduction, apparemment le plus élevé en France (945 m), constitue un nouvel épisode de l'explosion démographique de l'espèce. A l'heure actuelle, en dehors d'une forte population le long du littoral méditerranéen, ainsi qu'en Camargue, ce goéland s'est installé en petit nombre dans la vallée du Rhône dès 1948 (SCHIFFERLI et al., 1980) jusqu'à Genève (GEROUDET, 1973 et 1983), en Dombes en 1973, au lac de Neuchâtel, en Suisse, depuis 1966 (GEROUDET et al., 1983), dans la vallée de la Durance, dans la vallée du Rhin à partir de 1977 (KEMPF et

al., 1979) et dans celle de la Garonne dès 1982 après une tentative en 1978 (BOUSQUET, 1983) ; ce qui l'a amené à déboucher sur les côtes atlantiques où la première preuve de reproduction ne date que de 1976 au Banc d'Arguin (Bassin d'Arcachon).

Dès 1980 le Goéland leucophée a sans doute niché dans l'archipel d'Houat (Morbihan). Puis des indices de reproduction ont été notés à partir de 1981 dans les marais d'Olonne en Vendée, en 1982, au lac de Grand-Lieu et à partir de 1983 à Noirmoutier. La plupart de ces renseignements sont issus de la récente synthèse effectuée par MARION, YESOU, DUBOIS et NICOLAU-GUILLAUMET (1985). Comme ces auteurs le font remarquer, malgré un chevauchement sur plus de 250 km des aires de reproduction du Goéland argenté (*Larus argentatus argenteus*) et du Goéland leucophée (*Larus cachinnans micahellis*) aucune preuve d'hybridation entre ces deux "espèces" n'a encore été rapportée. Au contraire, c'est entre Goéland leucophée et Goéland brun (*Larus fuscus*) que des cas ont été suspectés (GEROUDET, 1973 ; MARION et al., loc. cit.). Ceci pourrait donc bien être un argument supplémentaire pour maintenir le Goéland leucophée (goéland à pieds jaunes) au rang spécifique.

II - Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*).

Les observations répertoriées ici ont été réalisées sur la retenue d'eau de Naussac, sur la commune de Langogne. Le 17 juin 1983, l'un d'entre nous (D.M.) lève un mâle Sarcelle d'hiver à proximité de la colonie de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*). Huit jours plus tard, le 25 juin, avec J. DUVAL, nous faisons voler un couple de Sarcelles d'hiver qui se tenait dans le même secteur. Une heure après, nous constatons qu'une femelle s'est reposée au même endroit. Notre passage parmi les genêts à demi immergés provoque alors la fuite de 7 canetons affolés. Ils se dirigent vers cette dernière.

Le 3 juillet, 500 m à l'est du site précédent, D.M. note 3 et 5 poussins de Sarcelle d'hiver. Ceux-ci se regroupent auprès d'une femelle. Puis un mâle les rejoint. Le 13 juillet, un couple de Sarcelles d'hiver sera levé une nouvelle fois au sein de la colonie de mouettes. Le lendemain et comme le 9 juillet, une femelle semble monter la garde, perchée en haut d'un bloc de granite au milieu de l'eau. Enfin le 15, une femelle accompagnée de 6 grands jeunes nage au large. Ces différentes observations permettent d'affirmer qu'au moins deux couples de Sarcelles d'hiver se sont reproduits cette année à Naussac.

Les années ultérieures n'ont jamais laissé suspecter un nouvel indice de reproduction sur le lac de Naussac. Par contre, au lac de Charpal, l'espèce semble nicheuse régulière. Voici les observations que nous avons pu y effectuer :

— En 1981, 2 le 21 juillet et 25 le 25 juillet.

— En 1982, la retenue restera vide durant toute la saison.

— En 1983, le 25 juin, nous notons trois mâles et deux femelles ; ces dernières simulant une blessure ou tournant en vol autour de nous en criant. Lors de l'envol de l'une d'elles, 9 poussins sont aperçus parmi les carex.

— En 1984, le 8 mai, deux couples sont présents ; le 26 juin, dix-huit Sarcelles d'hiver sont levées. Parmi elles, trois femelles simulent une blessure. Un gros jeune non volant est encore aperçu. Le 3 juillet, une femelle simule une blessure.

— En 1985, 5 le 19 juillet dont un sujet volant encore mal.

Tous ces indices de reproduction sont les premiers connus pour la Lozère. En fait, il est fort probable que la Sarcelle d'hiver était déjà depuis longtemps nicheuse au lac de Charpal ; ce dernier n'ayant apparemment pas été visité auparavant par des ornithologues (le Canard colvert - *Anas platyrhynchos* - qui y est un nicheur commun n'était même pas signalé sur cette carte dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de France - YEATMAN, 1976). Plusieurs couples y sont implantés, mais il est bien difficile de dire combien, tant la cariçaie inondée est vaste et donc propice aux anatidés.

Tant à Naussac, qu'à Charpal, on remarquera que la reproduction s'est déroulée en altitude, respectivement à 945 m et 1 320 m, phénomène courant chez cette espèce dans le sud de son aire de distribution. Pour le Massif central, où elle est très clairsemée, il s'agit de deux records altitudinaux, avec, dans le Cantal, le marais de Lascols (Cussac - 945 m également) et l'étang du JOLAND (Ségur les Villas - 1 135 m). Mais la Sarcelle d'hiver est connue nicheuse jusque sur les lacs pyrénéens et a été observée en saison favorable à 1 700 m en Suisse (SCHIFFERLI et al., loc. cit.) et est signalée nicheuse jusqu'à 2 000 m dans le sud de son aire de distribution (CRAMP et SIMMONS, 1977).

III - Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

C'est au cours d'une prospection des lacs et tourbières de l'Aubrac, à la recherche des Odonates, que les observations suivantes ont pu être faites, les 11 et 12 juillet 1984, au lac de Souveyrols (Nasbinals), à 1 230 m d'altitude. Ce lac est bordé d'une tourbière flottante et de prairies humides en partie pâturées.

Le 11 juillet, dès l'arrivée de l'un d'entre nous (D.B.), vers 15 h 30 GMT, une Bécassine des marais est repérée grâce à son chant. Elle est perchée sur un piquet d'une clôture traversant la queue marécageuse du lac. Presque sans arrêt, elle émet son chant jusqu'à 20 heures GMT, heure à laquelle deux Bécassines quittent le lac en vol. Peu après, alors que le ciel s'assombrit, le chevrottement caractéristique de l'espèce est perceptible au-dessus du lac. A 20 h 40 GMT (heure du coucher de l'observateur) ces émissions sonores se répètent inlassablement.

Le lendemain, dès 6 heures GMT (heure du début des observations) et jusqu'à 7 h 15 GMT, un oiseau chante dans le même secteur. Par la suite, il s'envole et le chevrottement entendu la veille reprend. Mais cette fois, la clarté permet de le repérer et donc de suivre ses évolutions : il accomplit sans arrêt le même circuit au-dessus et autour du lac ; à chaque " descente " le chevrottement produit par la vibration des rectrices externes est audible. Le chant en vol, très intense, reprendra pour ne s'arrêter qu'à 11 h 30 GMT.

Bien que tardives et pouvant se rapporter à des oiseaux non nicheurs, ces observations permettent cependant d'envisager une reproduction de la Bécassine des marais sur les hauts plateaux de l'Aubrac en Lozère. Il est vrai que la tourbière flottante avec prairies inondées du lac de Souveyrols est très propice à cet oiseau, très localisé dans le Massif central.

IV - Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Le 1^{er} juillet 1984, lors d'un passage en bordure de la retenue d'eau de Naussac, près du lieu-dit Combe d'Ase (Naussac), nous surprenons une Grive litorne au sol. Celle-ci s'envole le bec chargé de nourriture, puis passe au-dessus d'un petit bois de conifères où nous la perdons rapidement de vue. Malgré quelques recherches dans le secteur, nous ne réussissons pas à la retrouver. L'étendue des boisements de conifères disponibles pour l'emplacement du nid ainsi que le fait que les couples isolés sont très discrets en sont sans doute les causes.

Cet indice de reproduction est le premier pour le département de la Lozère. Il marque un nouveau jalon dans la progression de cette espèce dans le Massif central. A ce sujet rappelons qu'après une première observation printanière en 1976 dans le Puy-de-Dôme (BRUGIERE, 1982), puis les premiers indices de reproduction en 1977 en Haute-Loire (COCHET, 1978), 1978 dans le Cantal (DULPHY, 1979), 1979 en Ardèche (LEBRETON, 1980), et 1981 dans le Puy-de-Dôme (BRUGIERE, loc. cit.), la Grive litorne a poursuivi son extension, devenant même relativement courante dans certaines régions (Cézallier et Artense). Ainsi, depuis 1977, des indices de nidification ont pu être répertoriés dans les Monts du Cézallier (15 et 63), l'Artense (63), les Monts Dore et Dôme (63), les Monts d'Aubrac (15), sur les plateaux de St-Flour et de Riom-ès-Montagnes (15), sur les plateaux du Velay (43), dans les Monts du Forez et du Livradois (43), et les Monts du Vivarais (43 et 07). Aussi est-ce bien par méconnaissance de notre revue, qu'en 1985, CRUON et NICOLAU-GUILLAUMET écrivent : " Les nidifications observées récemment dans les Yvelines... et en Haute-Loire... sont restées sans lendemain ".

Enfin, à titre anecdotique, signalons qu'un Traquet tarier (*Saxicola rubetra*) imitant cris et chant de la Grive litorne a été noté en 1985 dans les Monts du Vivarais, aux Vastres (43). Or, il est intéressant de remarquer que si cette espèce ne s'est pas reproduite en ce point cette année, une petite colonie de Grives litornes s'y était installée l'année précédente.

V - Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)

Le 6 mai 1984, l'un d'entre nous (D.B.) localise deux chanteurs de Fauvette mélanocéphale dans la vallée du Gardon de Sainte-Croix à St-Etienne-Vallée-Française. Puis en 1985, un chanteur est entendu le 12 juillet dans cette même vallée sur Moissac-Vallée-Française. Dans les deux cas, les milieux fréquentés sont les vastes zones à maquis sur sol schisteux.

Malgré le peu d'observations en notre possession, l'espèce doit être assez fréquente dans cette région, du fait de l'étendue des biotopes favorables aux sylviidés méditerranéens. On y rencontre en effet également de nombreuses Fauvettes pitchous (*Sylvia undata*) et quelques Fauvettes passerinettes (*Sylvia cantillans*).

La Fauvette mélanocéphale est une espèce strictement méditerranéenne qui n'avait jamais été signalée en Lozère (P.N.C. et al., 1975 ; BRUGIERE et DUVAL, 1983). Sa présence dans les Basses Cévennes n'a pourtant rien d'étonnant. Elle profite ainsi des vallées cévenoles, en liaison directe avec le domaine méditerranéen, pour s'avancer jusque dans cette région qui marque une des limites de l'aire de l'espèce. Rappelons à ce sujet que la limite septentrionale de l'aire de l'espèce en France se trouve peu au nord de Valence, à Cornas (Ardèche) (LEBRETON, 1980 et observations personnelles) et que dans le centre du Massif central, la Fauvette mélanocéphale atteint le Canyon de la Vis (30 et 34) mais qu'elle est absente des autres vallées caussenardes (Tarn, Jonte et Dourbie).

BIBLIOGRAPHIE

- BOUSQUET J.-F., 1983 : Données sur le Goéland leucophaée (*Larus cachinnans*) dans le bassin de la Garonne. A.R.O.M.P., 7 : 17-21.
- BRUGIERE D., 1982 : Nidification de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) dans le Puy-de-Dôme. Le Grand Duc, 20 : 14-17.
- BRUGIERE D. et DUVAL J., 1983 : Annales ornithologiques du Parc National des Cévennes. Période de 1970 à 1983. Le Grand Duc, 23 : 22-31.
- COCHET G., 1978 : Nidification de la Grive litorne (*Turdus pilaris*) en Haute-Loire. Le Grand Duc, 13 : 53.
- CRAMP S. et SIMMONS K., 1977 : Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. 1. Ostrick-Ducks. Oxford University Press : 722 p..

BRUGIERE Dominique
39, rue Sidi-Brahim
03200 VICHY

- CRUON R. et NICOLAU-GUILLAUMET P., 1985 : Notes d'Ornithologie française. XII. Alauda, LIII-1 : 34-63.
- DULPHY J.-P., 1979 : La Grive litorne (*Turdus pilaris*) dans le Cantal. Le Grand Duc, 14 : 41.
- GEROUDET P., 1973 : La présence du Goéland brun (*Larus fuscus*) sur le Rhône. Nos Oiseaux, 349 : 89-93.
- GEROUDET P., 1983 : Nidification réussie du Goéland leucophaée (*Larus cachinnans*) sur la rive genevoise du Léman. Nos Oiseaux, 37 : 188.
- GEROUDET P., GUEX C., MAIRE M. et al., 1983 : Les oiseaux nicheurs du canton de Genève. Atlas. Historique. Distribution. Ecologie. Muséum de Genève : 351 p.
- KEMPF C., LAVERGNE J., SITTLER B. et STEIMER F., 1979 : Tentative de nidification du Goéland argenté (*Larus argentatus*) sur le Rhin français. Alauda, 57 : 37-38.
- LEBRETON J.-D., 1980 : Les espèces d'oiseaux méridionales le long de la Côte du Rhône ardéchoise. Bièvre, 2(1) : 63-98.
- LEBRETON P., 1980 : Atlas ornithologique Rhône-Alpes. Compléments 1976-1979. Bièvre, 2 suppl. : 1-80.
- MARION L., YESOU P., DUBOIS P. et NICOLAU-GUILLAUMET P., 1985 : Coexistence progressive de la reproduction de *Larus argentatus* et de *Larus cachinnans* sur les côtes atlantiques françaises. Alauda, LIII-2 : 81-89.
- P.N.C., C.E.P.M.A. et C.O.A. LOZERE, 1975 : Inventaire provisoire des oiseaux nicheurs et migrateurs des Cévennes. Le Grand Duc, 8 : 3-14.
- SCHIFFERLI A., GEROUDET P. et WINKLER R., 1980 : Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse. Station ornithologique suisse de Sempach : 462 p.
- YEATMAN L., 1976 : Atlas des oiseaux nicheurs de France de 1970 à 1975. Société ornithologique de France et Ministère de la Qualité de la Vie : 283 p.

MICHAU Daniel
Maison forestière
de l'Ubac des Plaines
" Borne "

07590 ST-ETIENNE-DE-LUGDARES

Manuscrit reçu le 11 avril 1986

Observations préliminaires sur la migration d'automne au niveau de la Montagne de la Serre

Le Grand Duc, 29 : 16
(247)

par J.-P. DULPHY

L'étude de la migration d'automne est devenue au cours de ces dernières années une activité ornithologique fructueuse et du plus haut intérêt. En Auvergne, le mouvement a été lancé depuis longtemps à Prat-de-Bouc, dans le Cantal. A la recherche d'un site dans le Puy-de-Dôme nous avons effectué, de 1980 à 1985, des observations au niveau de la Montagne de la Serre (communes de St-Genès-Champanelle et d'Aydat). Le C.O.A. ayant décidé d'intensifier l'étude de ce site, nous livrons donc, à titre préliminaire, les observations que nous avons faites au cours de ces 6 années, bien que nous y ayons consacré très peu de temps.

Nos observations ont été faites toujours en début de matinée, période défavorable au passage des rapaces, mais favorable à celle des passereaux, en septembre et octobre. Elles se sont situées la plupart du temps au-dessus du village de Nadaillat, mais nous avons essayé de repérer d'autres points de passage intéressants.

Rapaces

Nos observations ont peu d'intérêt. Nous les citerons cependant pour attirer l'attention des observateurs sur ces espèces :

- 15 octobre 1980 : 12 Milans royaux (*Milvus milvus*) passent vers Theix.
- 9 octobre 1981 : 6 Milans royaux, Nadaillat.
- 11 octobre 1981 : 6 Milans royaux, Nadaillat.
- 20 octobre 1981 : 45 Milans royaux, Nadaillat.
- 11 septembre 1985 : 1 Busard des roseaux (*Circus Aeruginosus*), Nadaillat.
- 20 octobre 1985 : 1 Milan royal, Nadaillat.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*)

La Montagne de la Serre est connue depuis longtemps pour ses passages de pigeons et durant tout le mois d'octobre les chasseurs y sont nombreux.